

Cette fiche doit être impérativement précédée **d'une information téléphonique entre équipes de soin**. Elle complète le courrier de sortie du patient. *(Cochez la case soit Patient Porteur soit Patient Contact)*

Identification du patient ou Etiquette	Etablissement
Nom :	Nom :
Prénom :	Service :
Date de naissance :	Nom du médecin :
	Téléphone :

BHRe identifiée

ERG : *enterococcus faecium* Van A Van B

EPC : Préciser :

Mécanisme Résistance Oxa 48 NDM VIM KPC Autres :

Patient porteur Date du dernier prélèvement positif :/...../ 20....

Site de prélèvement :

Cutanée ORL Hémoculture Pulmonaire Urines

Ecouvillonnage rectal Autres :

Patient contact Dépistage hors exposition à préciser par le service adresseur, selon la date de fin d'exposition

(Patients contacts à risque faible si PCC appliquées au patient porteur d'une BHRe dès son admission / Risque moyen si le cas index mis en PS entre l'admission et le diagnostic de BHRe)

Risque faible ou moyen date **Dépistage 1** :/...../ 20...

Risque élevé date dépistage* **Dép.1** :/...../..... **Dép. 2** :/...../..... **Dép. 3** :/...../.....

*Si le dépistage hors exposition a débuté dans le service adresseur, à renseigner avant transfert



Comment éviter la transmission des BHRe ?

Les bactéries se transmettent surtout par les mains, lors des soins ou au contact de l'environnement contaminé.

L'Hygiène des mains par friction hydro-alcoolique = Le geste de protection de base



En complément des Précautions Standard d'hygiène

Les Précautions Complémentaires Contact :

Chambre individuelle avec WC, **port de tablier** à usage unique (pour contacts directs ou soins), **sécurisation des excréta** (si dépendance : lave bassin ou protection UU bassins ou contenant à UU), **matériel dédié** chaque fois que possible.

En cas de portage BHRe : mesures spécifiques selon la structure d'aval, contacter impérativement l'équipe d'hygiène avant le transfert et en cas de difficulté le CPias Occitanie.

Pour toutes questions complémentaires, contacter l'EOH de l'établissement au : /..... /..... /...../.....

Recommandation HCSP 2019 - R78 : le statut des patients porteurs ou contact de BHRe ne doit pas faire obstacle à un transfert du patient et entraîner ainsi une perte de chance